

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre 24213</p>
---	--	---

SEANCE du : 19 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 13 décembre 2024.

ETAIENT PRESENTS

Anne-Marie BARBIER	Sandra CAILTON	Etienne HUCAULT	Alain ROBIN
Philippe BARON	Yannick CHARRIER	Emmanuelle MENARD	Marinette TALLIER
Thierry BAUDOIN	Bruno COTHOUIS à partir de 19h40	Jean-François MOREAU	Rodolph THIBAUDEAU
Bérangère BAZANTAY	Sandrine DELUGEAU	Nathalie MOREAU	Véronique VILLEMONTAIX
Bruno BODIN	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Jean-François MORIN	
Hélène BROUSSEAU	Pascale FERCHAUD	Pierre MORIN	
Pierre BUREAU	Pascal GABILY	Arnaud PRINTEMPS	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES

Marie JARRY, pouvoir à Jean-François MOREAU	Constance MACKOW, pouvoir à Alain ROBIN	Jamel CHENIOUR, pouvoir à Thierry BAUDOIN
Anne ROUX, pouvoir à Pascale FERCHAUD	Stéphanie FILLON, pouvoir à Yannick CHARRIER	Anita BRIFFE, pouvoir à Pierre MORIN
Florence BAZZOLI	Philippe ROBIN	Bruno COTHOUIS, pouvoir à Véronique VILLEMONTAIX jusqu'à 19h40

Secrétaire de séance : Bérangère BAZANTAY, assistée des services de la Ville

Assistaient également : Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services
Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



Aménagement de la voirie aux abords du centre régional de tennis nord Aquitaine et du club house de rugby : engagement de la procédure de marchés publics

Bérangère BAZANTAY présente le dossier.

La Commune de BRESSUIRE envisage l'aménagement voirie aux abords du centre Régional de tennis nord Aquitaine et du club house de rugby.

Pour ce faire, le projet fait l'objet d'une dévolution en un marché unique.

TERRASSEMENTS - VRD - ESPACES VERTS

- Terrassement pleine masse des voiries
- Évacuation des déblais
- Mise en œuvre des plateformes voiries
- Réalisation d'un bassin de rétention et stockage EP 45m3
- Réseaux humides (Eaux Drainage et Eaux pluviales) hors dévoiement EU EP en régie Ville de Bressuire.
- Finition bordures
- Mise en œuvre d'un revêtement en pavé Dalle gazon, à joint planté sur l'ensemble des places de stationnement
- Finition des voiries en Enrobé de couleur noir
- Finition de l'Allée vers Accès Salle N°5 et Club House Rugby en Chape Granitique
- Signalisation horizontale et verticale

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20241224-DG_DEL_2024_213-DE
Date de télétransmission : 24/12/2024
Date de réception préfecture : 24/12/2024

L'ensemble de l'opération est estimé à 195 833.33 € HT / 235 000.00 € TTC - solution de base
15 000.00 € HT / 18 000.00 € TTC - en variante exigée
(Place de parking en pavage dalle toute enherbée)

Par conséquent, la Commune de Bressuire envisage de lancer une consultation de marchés publics, sous la forme d'une procédure adaptée, articles R2123-1, L2123-1, L1111-2 du Code de la Commande Publique, pour cet aménagement.

Compte tenu de l'avancée du projet,

VU les articles R2123-1, L2123-1, L1111-2 du code de la commande publique,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **D'AUTORISER** le Maire à engager la procédure de marchés publics, sous la forme d'une procédure adaptée, pour un montant estimatif de travaux ci-dessus et à signer le marché avec le titulaire retenu.
- **D'INSCRIRE** ces dépenses sur les crédits ouverts au budget.

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,
Bérangère BAZANTAY



Le Maire, 
Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20241224-DG_DEL_2024_213-DE
Date de télétransmission : 24/12/2024
Date de réception préfecture : 24/12/2024